

Section EHPI Lycée Boucher de Perthes Abbeville

Atelier de réflexion et de débat sur les grands enjeux du monde contemporain

Rapport d'activité 2021-2022

Séance du mardi 21 septembre

Sexe, genre, famille

Une liste (ouverte) de thèmes avait été présentée lors de la séance inaugurale. Parmi ceux-ci, le thème retenu aujourd'hui est donc « Sexe, genre, famille », et singulièrement la question suivante : « Comment peuvent s'organiser les rapports amoureux à l'ère de « Balance ton porc » et « Me too » ? Il est unanimement reconnu par les participants que les rapports entre filles et garçons sont devenus très complexes. Force est de constater, sur la foi notamment des multiples témoignages apportés par les participantes à l'atelier, que les jeunes filles ont à subir très régulièrement des interpellations familières, vulgaires, insultantes voire agressives de la part de certains garçons, notamment dans la rue. Le phénomène est à ce point répandu que, semble-t-il, peu de jeunes filles y échappent complètement. Il conduit à l'installation d'un sentiment de menace permanente, ou à tout le moins d'une pression psychologique dans l'esprit des jeunes filles, de sorte qu'elles en viennent à mettre en place des stratégies d'évitement pour limiter au maximum le risque de se retrouver en difficulté : éviter de se trouver dans la rue en certains lieux et à certaines heures, s'habiller d'une façon qui ne puisse sembler trop « provocante », sortir en groupe de filles ou avec son frère, simuler une conversation téléphonique, réfléchir à la manière dont on va se comporter si l'on est abordée, proposer immédiatement à celui qui vous aborde de poursuivre la conversation sur les réseaux sociaux afin d'échapper à la pression immédiate et de pouvoir couper court à tout moment, etc. Ces conseils de prévention ont souvent été inscrits très tôt dans l'éducation donnée par les parents à leurs filles.

Mais parallèlement, il est reconnu que les jeunes filles ne sont pas complètement inconscientes de l'effet que peut produire sur les garçons leur tenue vestimentaire et que cet effet peut même jusqu'à un certain point être recherché, dans le cadre d'un processus « classique » de séduction. Elles distinguent alors, en une catégorisation aux frontières fluctuantes, les regards simples ou furtifs des regards excessivement insistants, voire libidineux. Elles n'estiment pas illégitime qu'un garçon se retourne sur une fille dans la rue, et reconnaissent faire parfois de même avec les garçons. Elles ne semblent pas indifférentes aux compliments sur leur physique dès lors qu'ils sont formulés avec un minimum d'éducation... et, de préférence, par un garçon qui leur plaît. Elles peuvent être très critiques à l'égard du comportement de certaines filles qui, dans un contexte marqué par l'apparition de « Balance ton porc » et « Me too », vont très loin dans la « provocation » et s'emploient ensuite à éreinter sur les réseaux sociaux les garçons qui auraient pu se montrer trop sensibles à ce qu'ils percevaient comme des avances. L'existence d'une certaine dérive dans la dénonciation, allant parfois jusqu'à la misandrie, est reconnue par le groupe. Les filles soulignent même qu'il est aujourd'hui devenu difficile d'être un garçon tant la gent masculine doit progresser sur une ligne de crête bien étroite entre le « trop peu » et le « trop ». L'une des participantes déplore même que « maintenant, les garçons demandent l'autorisation pour tout ».

Le constat s'impose donc que la situation actuelle des rapports entre filles et garçons, ou des rapports amoureux au sens large, est traversée de contradictions multiples et profondes. On assiste à un phénomène de polarisation entre la brutalité d'une partie des garçons et une réaction de défense indistincte de la part de certaines filles, de sorte que le déploiement de ce que l'on pourrait appeler des « rituels de séduction apaisés » semble devenu difficile.

Séances du mardi 28 septembre et du mardi 4 octobre

Sexe, genre, famille (suite)

Qu'est-ce qui fonde notre identité sexuelle, si tant est que nous en ayons une ou qu'il faille en avoir une ? Quelle est la part de nature et de culture dans notre identité culturelle ? Peut-on les discerner ? Existe-t-il des sexualités plus « naturelles » que d'autres, et si oui, sont-elles pour autant plus légitimes ? Que

signifie le sigle « LGBTQIA+ » et pourquoi ces différentes catégories sont-elles plus que jamais sur le devant de la scène ?

Certains se disent homosexuels par effet de mode (ce point est discuté), tout au moins dans le discours, mais probablement pas dans les pratiques. Certaines personnes sont rejetées à cause de leur orientation sexuelle. Il est reconnu que le genre n'a pas de réelle importance dans l'absolu. Il n'est pas utile de mettre un nom sur une sexualité. Nous avons traduit le sens de l'acronyme « LGBTQIA+ » et tenté de préciser les frontières entre ces catégories. Cet acronyme risque d'enfermer les gens dans des catégories figées, ce qui n'est pas une bonne chose. Pour autant, certaines catégories ont des contours assez flous et un contenu évolutif. Il y a aujourd'hui une libération de la parole. Certains ont pris de vrais risques pour affirmer une sexualité atypique mais d'autres en « profitent » pour en faire un instrument de distinction. Il y a autant d'homosexuels qu'avant mais c'est plus assumé de nos jours. Ce n'est pourtant pas toujours simple au niveau familial, mais il y a parfois un besoin d'attention. Mais peut-être que l'identité n'existe pas et que nous jouons tous un rôle. Peut-être que bien des gens par le passé ne se posaient pas la question de leur éventuelle homosexualité à cause de la pression sociale qui rendait la chose impensable. On ne naît pas hétéro ou homo mais tous « queer » et on se détermine par la suite. Les hétéros sont majoritaires car les couples de parents le sont au départ. Il est plus compliqué de procréer lorsqu'on est homo. La nature nous a créés mâle et femelle. La notion d'instinct de reproduction chez l'homme est discutée. Faut-il en déduire que l'hétérosexualité est « naturelle » ? Non. L'orientation dépend plus des expériences de chacun que de son propre discours sur lui-même. On trouve des formes d'indétermination sexuelle chez les animaux. Il y aurait des comportements homosexuels chez 1500 espèces. On n'est jamais intégralement homo ou hétéro. L'inconscient joue un rôle. Il faut distinguer homosexualité et pédérastie, cette seconde appellation ayant un caractère péjoratif, mais n'a pourtant rien à voir. L'assimilation est abusive et malveillante. La fonction biologiquement reproductive de notre sexe a-t-elle une incidence sur notre orientation sexuelle ? La religion a historiquement joué un rôle important, tout comme la nécessité économique d'avoir des enfants pour travailler au champ ou hériter des biens de la famille. Mais y a-t-il un lien entre besoin d'enfantement et sexualité ? Au « départ », oui, mais cela a bien évolué depuis. L'amour est-il naturel ? La nature ne crée rien en vain, semble-t-il. A quoi

peut donc servir l'amour ? La nature a pu sélectionner des comportements de couple et de fidélité pour conduire à une stratégie de reproduction où on fait peu de petits mais on s'en occupe beaucoup (modèles R et K : la 1^{ère} stratégie consiste à faire beaucoup de petits mais avec une forte mortalité, la 2^{ème} à faire peu de petits mais dont on s'occupe beaucoup, et qui vivent longtemps. C'est cette seconde stratégie qui s'est développée chez l'homme, et le sentiment amoureux vient peut-être de là.). On peut supposer que la stratégie R est donc moins propice à l'homosexualité car l'énergie y est très mobilisée en vue de la reproduction. On peut être amené à changer de sexe car cela devient une nécessité psychologique car on ne supporte plus son corps biologique, en décalage complet avec son genre psychique. Le genre ne détermine pas à lui seul l'identité de la personne. Il faut définir l'homosexualité ou l'hétérosexualité, mais pas seulement par la sexualité mais aussi par les tendances affectives. Pour autant, il y a une difficulté réelle à définir la notion d'amour. Il faut distinguer différentes catégories d'amour (filial, érotique, intellectuel, etc.).

Séance du 12 octobre 2021

Sexe, genre, famille (suite)

Jusqu'où doivent s'étendre les revendications féministes ? Faut-il par exemple retirer des droits aux hommes afin de rétablir une situation historiquement très déséquilibrée ? Rétablir une simple égalité reviendrait à nier des siècles de domination masculine. Pour autant, recréer une supériorité ne servirait à rien, voire serait contre-productif. Cela susciterait un mouvement masculiniste qui poserait le problème inverse. Le mouvement féministe n'est pas homogène. « C'est pas les féministes qu'on aime pas, c'est les connasses », dit le rappeur Orelsan (sans que la notion de « connasse » ne soit très clairement définie...). Certaines féministes vont un peu loin. Le féminisme devrait être intégré dans l'éducation car bien des gens ont été éduqués dans le paternalisme, au point que celui-ci finit par être inconscient. Il faut mettre l'étude critique de la misogynie dans les programmes d'histoire à l'école, au même titre que le racisme en lien avec le colonialisme ou la traite négrière. Il existe encore une différence d'acceptabilité sociale entre le racisme (moins toléré) et le masculinisme ou le

sexisme et la misogynie (plus dissimulé, plus toléré). Il faut éviter de renverser la situation en vengeance. Si un rééquilibrage arrive, il faudra peut-être du temps. Il existe un risque de discours victimaire. Le racisme a conduit à des horreurs historiques (commerce triangulaire, esclavage, colonialisme, génocides), c'est moins le cas avec les femmes. Pour autant, on a eu la chasse aux sorcières, mais il est globalement convenu que les conséquences n'ont pas été les mêmes. Mais ne peut-on considérer que les féminicides constants, « à bas bruit », partout dans le monde, constituent une forme de « génocide » ? Tous les meurtres de femmes ne sont pas des féminicides en ce sens qu'il n'y a pas toujours intention de tuer une femme parce qu'elle est une femme. Les violences faites aux femmes sont largement minimisées car très sous-déclarées. L'affaire du commissariat de Montpellier est révélatrice (accusations de mensonges, tentatives de culpabilisation, propos sexistes, etc.). La police a souvent tendance à renverser les responsabilités (commentaires à propos de la tenue vestimentaire, etc.). Elle n'est pas en droit de refuser une plainte. Certains policiers, dans leur vie privée, sont même impliqués dans des affaires de violences faites aux femmes. A noter qu'il existe un petit pourcentage d'hommes battus. Le patriarcat porte préjudice aussi aux hommes car ils se sentent obligés de se conformer à un modèle viriliste. Mais il existe bien sûr une très forte pression sur les femmes pour correspondre à un modèle dominant. La question du statut des femmes est en partie liée à la question de la prostitution, même si bien sûr la prostitution ne concerne pas que les femmes. On peut se demander pourquoi ne pas légaliser la prostitution, ce qui permettrait de l'encadrer (type maisons closes, mais les raisons pour lesquelles elles ont été fermées en France demandent à être analysées). La prostituée est celle qui prend le plus de risques et la tolérance légale la protège un minimum, même si dans les faits la protection est très relative. Il peut exister de viols sur prostituées. Sur un tout autre sujet, faut-il établir un quota par genre au parlement ? Cela suppose que le genre soit défini, et on n'a pas à définir les gens uniquement au regard de ce critère, si tant est que ce critère puisse être défini. Le quota, c'est la facilité. Il faut choisir les gens en fonction de leur compétence. Mais il existe des listes paritaires de façon obligatoire, ce qui est une bonne chose. Certains proposent de favoriser les listes en fonction de leur quota de femmes (attribuer un « bonus », dont les modalités restent à préciser). Mais il s'agirait d'une démarche anti-démocratique car l'Etat interviendrait dans une élection et romprait l'égalité. Pour autant, le choix selon la « compétence »

(réelle ou supposée) finit souvent par une domination masculine grâce aux préjugés masculinistes. Il faut « laisser du temps au temps » pour en arriver à une égalité réelle. Imposer un quota n'aura aucun effet pédagogique. L'important, ce sont les idées. Il y a un plafond de verre dans les entreprises, de sorte qu'il n'y a qu'une seule femme à la tête d'une entreprise du CAC 40. Dans la recherche d'emploi, on voit qu'il y a une discrimination par genre. On observe que les filles s'auto-sélectionnent (institutrice, sage-femme), mais c'est l'écho d'une pression sociale plus ou moins diffuse. On retrouve néanmoins de plus en plus de femmes à des postes de pouvoir, et c'est bon signe. La perspective de la grossesse est un élément qui freine la progression de carrière, et c'est un point sur lequel il faudra travailler à l'avenir. Les pays du nord font figure d'exemple dans ce domaine.

Séance du mardi 09 novembre 2021

Le complotisme

Il faut produire une définition collective claire du complotisme. Il y a et il y a eu des complots. On se réfère à la définition du Larousse selon laquelle un complotiste est « quelqu'un qui récuse la version communément admise d'un événement et cherche à démontrer que celui-ci résulte d'un complot fomenté par une minorité active ». Récuser la version communément admise d'un événement ne suffit pas car peut relever du simple exercice de la pensée critique, il faut aussi affirmer qu'il y a « un complot organisé par une minorité active ». Il y a toujours un phénomène d'exagération de la part des complotistes, une « parano », un manque de modération. Mais faut-il nécessairement être modéré ? Tout croire, c'est de la naïveté, mais il ne faut pas aller jusqu'au complotisme. Il y a une vision subjective du complotisme : chacun ne se reconnaît pas complotiste. On est taxé de complotisme mais on ne se reconnaît pas comme tel. Il y a un discours péjoratif sur cette attitude, mais il peut tout aussi bien être un instrument de distinction, un discours atypique qui permet d'attirer l'attention, de se faire remarquer. Galilée était-il complotiste en ce sens qu'il allait contre la pensée dominante de son époque, y compris celle de la science ? Il ne faut pas oublier que ceux qui niaient la rotation de la Terre avaient

des arguments, certes faux, mais qui semblaient « de bon sens » (on ne sent pas la Terre tourner, on voit tout qui tourne autour, tout ce qui est à l'équateur devrait être éjecté par la force centrifuge, etc.). Ce n'était donc pas une simple lutte des lumières scientifiques contre l'obscurantisme religieux. Mais les autres critères du complotisme ne sont pas vraiment respectés : quelle « minorité active » aurait organisé un « complot » ? Il est donc établi que les trois critères posés par la définition doivent être respectés. Un large accord anti-complotiste s'établit dans la salle, en tout cas contre ses formes les plus caricaturales (reptiliens, Illuminati, etc.). On fait référence à un effet générationnel (même génération donc quasiment tous du même avis) et on postule que des gens plus âgés seraient volontiers plus complotistes, ce qui reste à établir. Certaines personnes se font appeler complotistes pour savoir que l'on va parler d'elles. On s'interroge alors sur certains exemples précis pour établir s'il s'agit ou non de complotisme. Par exemple la croyance selon laquelle dans quelques années il pourrait y avoir, en France, une majorité de prénoms « non-français », croyance plus ou moins associées à la théorie du « grand remplacement », est jugée complotiste.

Est-ce un manque d'intelligence que d'être complotiste ? Certains se diraient d'accord avec certaines théories du complot (par exemple, Diana aurait été assassinée car elle dérangeait la famille royale, qui ne voulait à aucun prix qu'elle officialise sa liaison avec un musulman) surtout parce qu'ils connaissent le sujet et s'y sont intéressés, mais aussi parce qu'il y aurait des mobiles apparemment cohérents. Mais de telles suppositions ne font pas du tout l'unanimité : suffit-il d'avoir des raisons pour tuer quelqu'un pour que, quand il décède effectivement, on qualifie directement cette mort de complot ? La présence de mobile ne suffit pas, mais peut tout de même fournir des hypothèses. Certains admettent que l'on peut légitimement penser à un complot pour certains événements. La différence entre lanceur d'alerte et complotiste doit être établie car ceux qui sont attaqués par les lanceurs d'alerte ont souvent tendance à les disqualifier en les taxant de complotisme (ex : la lanceuse d'alerte contre Facebook, qui a été accusée de complotisme). Est-ce du complotisme que d'affirmer qu'un laboratoire a tout intérêt à vendre un médicament même si celui-ci a des effets secondaires très graves (affaire du Médiator) ? Irène Frachon n'a pas été complotiste en dénonçant les mensonges et les dissimulations du laboratoire Servier. On n'a pas souvent de preuve du complot, mais il n'est pas

forcément faux, comme le montrent bien certains films tirés de faits réels (*Erin Brockovich, Dark waters, etc.*).

Même avec des preuves du complot, certains n'ont pas assez de connaissances ou de capacités pour comprendre ces preuves. Pourquoi les faits scientifiques ne sont pas suffisants pour prouver quelque chose aux yeux d'une partie du public ? Est-ce qu'on peut adhérer à une idée ou un principe sans avoir la compétence pour le faire ? Dans l'exemple des vaccins, on a des preuves de certaines choses, mais d'autres preuves qui les contredisent (idée qui appelle un examen approfondi). Le problème est qu'aujourd'hui, la masse de connaissances et leur degré de spécialisation est devenu tellement énorme qu'il est impossible de vérifier et que nous sommes obligés de faire confiance (à la science, aux autorités, etc.). Sur la base de quoi va-t-on accorder sa confiance ? On observe un engagement de fait dans le comportement mais qui n'est pas forcément un engagement subjectif : on utilise, on consomme, mais sans avoir de certitude. Plusieurs théories de complots, parmi les plus connues, sont ensuite abordées (attentats du 11 septembre, la terre plate, le vaccin anti-covid...). A propos des attentats du 11 septembre, si l'on se place du point de vue des complotistes, on peut se demander qui avait intérêt à ce que cela arrive. Une réponse possible renvoie aux vendeurs d'armes, mais cela prouve-t-il quoi que ce soit ? Si l'on cherche un point commun entre certaines théories, on observe que les proches des victimes veulent trouver un coupable. Si une personne lance une théorie du complot, certains peuvent être informés rapidement, entendre parler et approuver cette théorie sans chercher à s'informer plus particulièrement. On observe également que le complotisme n'est souvent politiquement pas neutre. Par exemple, dans l'incendie de la Notre Dame de Paris, on a très vite dit, ou laissé entendre, y compris chez certains « responsables » politiques, que des musulmans auraient brûlé la cathédrale pour détruire le patrimoine religieux de la France. Ce type de théories du complot peut être facilement créé par des personnes racistes qui cherchent à accuser une minorité en particulier. Il y a un lien entre antisémitisme ou racisme, et complotisme (rappel du Protocole des Sages de Sion). Les minorités sont plus facilement accusées de fomenter des complots. Est-ce du complotisme que d'affirmer que l'insécurité est imputable aux immigrés ? Beaucoup de gens pensent que l'accueil des immigrés apporte beaucoup d'insécurité mais sont incapables d'étayer cette opinion par des faits objectifs et quantifiables.

Pourquoi y a-t-il une explosion du complotisme depuis 30 ans ? Moins de culture, moins de remise en question vis-à-vis des informations sur internet et les réseaux ? Une information diffusée via ces canaux peut être modifiée, déformée, partagée, en très peu de temps. De plus, l'anonymat sur le net et le nivellement des discours de tous les utilisateurs (l'opinion d'un quidam vaut la parole d'un expert) jouent un rôle. Les théories du complot sont donc plus facilement lancées, donc plus nombreuses, et prennent beaucoup plus d'ampleur. On observe que certains contextes historiques ont favorisé des formes de complotisme, comme la Grande Peur pendant la Révolution française ou la vague de croyance en l'arrivée d'extra-terrestres pendant la Guerre Froide : il y a création de beaucoup de théories car l'instabilité et l'anxiété commune appellent des réponses, quelles qu'elles soient. Les gens remettaient tout en question pour ne pas se sentir trop menacés dans un climat d'insécurité. Imaginer certaines théories peut rassurer les gens. Il y a toujours un désir de trouver des réponses simples à des questions compliquées. Quel peut donc être aujourd'hui le terrain idéologique qui conduit à une telle explosion du complotisme ?

Séance du mardi 23 novembre 2021

Le complotisme (suite)

Les théories du complot peuvent être comparées à des modes. Elles apparaissent, sont au centre des conversations, puis disparaissent. Si on prend un exemple de théorie du complot, selon certains, les laboratoires pharmaceutiques se mettent d'accord pour cacher le fait qu'on ait trouvé un remède contre le cancer. L'objectif serait de maintenir les gens dans la maladie afin de vendre toujours plus de « traitements » qui, finalement, ne l'éradiqueraient pas. Cette théorie peut être contrée par l'argument selon lequel les laboratoires auraient un plus grand intérêt à vendre leur remède et gagner beaucoup d'argent plutôt que de le cacher au grand public. Par ailleurs, elle implique que des milliers de laboratoires, et des dizaines de milliers de personnes dans le monde entier, pourraient organiser une sorte de « conspiration du silence », ce qui est évidemment complètement

invraisemblable. Un secret est déjà tellement difficile à garder au-delà de quelques personnes... La discussion s'oriente ensuite vers une autre théorie, très célèbre, les « Illuminati ». Les Illuminati seraient un groupe secret de personnes puissantes et importantes, qui voudrait diriger le monde en orientant le cours de l'histoire, en décidant de l'arrivée au pouvoir de tel ou tel dirigeant, etc. Un groupe appelé ainsi a réellement existé en Allemagne au XVIIIème siècle. C'était une sorte de groupe de réflexion philosophique, un peu sur le modèle des francs-maçons, qui avait pour but de transmettre son savoir et de diffuser sa vision du monde, orienté vers un projet de « bonheur universel » acquis grâce à la liberté de penser. Son adhérent le plus célèbre est Goethe. Il sera interdit et dissous par le Prince-Electeur de Bavière en 1784 car jugé subversif.

Les francs-maçons sont des cercles de réflexions qui se réunissent, tout à fait légalement, afin de discuter, débattre, sur tous les sujets de société et questions philosophiques. Ils mènent un travail de réflexion qui est ensuite souvent transmis au pouvoir politique. Il n'y a rien de complotiste dans ces groupes qui sont, traditionnellement, considérés comme dangereux par l'extrême droite.

Dans l'actualité immédiate, un cas retient l'attention du groupe. En effet, en Chine, une joueuse de tennis a disparu depuis qu'elle a accusé un homme politique chinois de viol. On ne sait pas si le gouvernement chinois cache des choses au grand public. La Chine est un Etat totalitaire. On ne sait pas si on peut qualifier la disparition de la joueuse de tennis comme complot. Par sa puissance, la Chine cherche à imposer sa vision des faits au reste du monde. On peut donc se poser la question suivante : un complot peut-il être organisé par un gouvernement ? Certains répondraient « oui » à cette question, car il existe des théories du complot concernant les Etats, comme l'idée selon laquelle l'attentat du 11 septembre aurait été organisé par l'Etat américain. Donald Rumsfeld, ministre de la défense aux U.S.A à l'époque, aurait gagné beaucoup d'argent lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis en Afghanistan et en Irak. Certains pensent que Donald Rumsfeld aurait favorisé le déclenchement de cette guerre afin de s'enrichir. Certains événements favorisent l'idée qu'un Etat puisse être à l'origine d'un « complot ». En 1995, par la volonté de Jacques Chirac, la France a relancé une campagne de tests réels de bombes nucléaires à Tahiti. L'ONG Greenpeace a alors envoyé un bateau sur place, mais celui-ci a été coulé dans le port d'Auckland par des agents français, faisant un mort. On a également évoqué

le fait que le gouvernement algérien aurait pu être à l'origine de l'attentat du métro Saint Michel (1995) afin de pousser le gouvernement français à le soutenir dans sa guerre contre les islamistes.

La discussion s'oriente alors sur les résultats du sondage de l'IFOP sur le complotisme (commandé par Fondation Jean Jaurès et Conspiracy Watch, vague 2). Lorsque l'on trouve un sondage, il faut analyser la méthode utilisée car il peut ne pas correspondre à la réalité. Par exemple, sur Internet, les gens ont tendance à « se lâcher » et dire des bêtises. C'est ainsi qu'un sondage demandant si le service militaire devait devenir obligatoire fut étonnant quant à ses résultats. Ou encore, environ 40% des élèves français ont répondu positivement à un sondage qui demandait si l'uniforme devait devenir obligatoire à l'école. Pour autant, dans les pays où l'uniforme existe, certains trouvent quand même un moyen de se démarquer par leur coiffure ou leurs chaussures parce qu'ils pensent que l'uniforme restreint leur liberté de s'habiller. Il faut donc se méfier de ce genre de sondages.

Mais lorsqu'on interroge les gens sur leur degré d'adhésion à telle ou telle théorie du complot, on observe de fortes disparités dans les réponses. Pourquoi certaines hypothèses apparaissent comme plus vraisemblables que d'autres ? Par exemple, propos du fait que les USA ne seraient jamais allés sur la Lune, le drapeau (sur les photos) était ondulé alors qu'il n'y a pas de vent sur la Lune, disent certains. On observe également que le temps écoulé entre la date du supposé complot et la date à laquelle on interroge les gens joue un rôle : globalement, plus le temps passe, plus la vraisemblance du supposé complot s'érode (évolution des mentalités). Par ailleurs le degré d'adhésion à une théorie est globalement proportionnel à sa médiatisation (plus les gens en entendent parler, plus ils y croient, et inversement). Ce phénomène est accentué chez les jeunes avec les réseaux sociaux. On observe également que la perméabilité aux théories du complot est en raison inverse du niveau de diplôme.

Mais après tout, le complotisme est-il un problème ? Si oui, existe-t-il des solutions pour le combattre ? L'étude de l'IFOP montre qu'1/5^{ème} de la population pense qu'il existe un complot juif, et que ce complotisme entretient un certain antisémitisme, conduisant potentiellement à des actes violents. Dans l'affaire de l'enlèvement de la petite Mia en suisse, son ravisseur est plutôt

connu pour avoir développé des théories complotistes, preuve qu'un passage à l'acte est parfois possible. C'est ainsi que dans l'affaire du « pizzagate » (rumeur délirante selon laquelle Hillary Clinton aurait organisé le rapt et le viol d'enfants dans l'arrière-salle d'une pizzeria de Washington), un homme armé a fait irruption dans l'établissement et ouvert le feu (sans blesser personne). De même que l'invasion du Capitole a été largement favorisée par tout un discours complotiste. Bref, si les élucubrations de certains sur internet peuvent sembler simplement loufoques, voire drôles, le discours complotiste finit par avoir de sérieuses conséquences dans le monde réel. On pourrait envisager que cela soit également un problème dans la mesure où il y a une érosion de la crédibilité de la parole publique, y compris scientifique. En effet lorsqu'une personne d'autorité publique effectue un discours, ce dernier est de moins en moins cru. Même si la croyance de chacun doit être respectée, celle-ci ne doit porter atteinte aux autres. La liberté de penser, d'opinion et d'expression existe en France, mais quelle est sa limite ? Le respect d'autrui, le refus de l'incitation à la haine, à la violence raciale, antisémite, sexiste et homophobe. Le complotisme peut être considéré comme un problème puisqu'ils participent à la diffusion de stéréotypes de tout genre. Par ailleurs les théories du complot sont pour la quasi-totalité issues de l'extrême droite, et sont donc source de haine, de violence et de menaces contre les libertés et la démocratie.

Séance du 30 novembre 2021

Les tabous

On remarque que tout ce qui touche à la sexualité en général et à la sexualité féminine en particulier a le statut de « tabou » dans la société. Si l'on prend l'exemple de la menstruation, on voit bien qu'elle est très peu prise en compte. On souligne trop peu que certains protections périodiques sont dangereuses, ou encore à quel point ces périodes peuvent être compliquées pour les femmes (douleurs, besoin d'interrompre leurs activités, etc.). Au lycée, certains profs ne prennent pas cela suffisamment au sérieux. Certains pays octroient des congés menstruels. Les freins à une prise en compte suffisante se situent dans une sorte de sexisme historique.

La question de l'âge dans la sexualité constituent un autre tabou. Y a-t-il un âge minimum pour avoir des relations sexuelles ? Y a-t-il un écart d'âge au-delà duquel les relations sont considérées comme inacceptables ? Le Code Pénal dit ceci : « Hors le cas prévu à l'article 222-23, constitue également un viol tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis par un majeur sur la personne d'un mineur de quinze ans ou commis sur l'auteur par le mineur, lorsque la différence d'âge entre le majeur et le mineur est d'au moins cinq ans.

La condition de différence d'âge prévue au premier alinéa du présent article n'est pas applicable si les faits sont commis en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage. » La différence d'âge est donc considérée à elle seule comme une contrainte.

S'en suit une mise au point sur divers aspects légaux (pénalisation du viol, etc.), et un échange sur la légitimité du mécanisme de la prescription. Celui-ci est globalement considéré comme peu légitime. Le viol conjugal n'est pas suffisamment pris au sérieux. D'une façon générale, l'accueil par la police est totalement à revoir (discours de relativisation de la gravité de l'acte, de culpabilisation de la victime, de mise en doute de sa parole, etc.).

Séance du 7 décembre 2021 :

Qu'est-ce que la droite et la gauche ?

Quelle est la différence entre la droite et la gauche ? La droite serait aujourd'hui majoritairement plutôt libérale et la gauche serait plutôt étatiste ou dirigiste. Si donc la droite est libérale, elle est par exemple favorable à l'indépendance des entreprises tandis que la gauche est favorable à leur régulation par l'Etat. Il faut se référer au fond des doctrines plutôt qu'à leur seule forme historique, notamment lorsqu'elle est extrême, caricaturale, outrancière. C'est ainsi qu'on peut distinguer le communisme du stalinisme tel qu'il s'est pratiqué. Le communisme est une organisation politique et sociale, fondée sur la suppression

de la propriété privée au profit de la propriété collective. L'appellation « extrême » peut être disqualifiante. Macron se dit du centre mais, dans ses actions, il paraît plutôt de droite car il serait plutôt « pour les riches » (cf. bilan de son quinquennat au niveau des catégories sociales qui ont gagné ou perdu sur le plan financier). En effet, Macron a par exemple supprimé l'impôt sur la fortune. Certains critiquent le fait que Macron soit présent sur les réseaux sociaux et disent qu'il veut faire de la propagande afin de cibler les jeunes (épisode Carlito et Mc Fly).

La discussion s'oriente ensuite sur l'analyse qui est faite de la richesse et de la pauvreté selon qu'on est de droite ou de gauche. On part de l'idée courante selon laquelle des gens profiteraient des aides sociales sans chercher de travail. Mais de fait, d'après les statistiques officielles, il existe très peu de personnes percevant le RSA et en profitant pour ne pas chercher de travail. Elles ne peuvent pas profiter du RSA très longtemps en raison de l'inflation et donc de la baisse relative du RSA. A l'inverse, d'autres critiquent Mark Zuckerberg, le PDG de Facebook, et disent qu'il gagne beaucoup trop et pourrait servir des bonnes causes avec son argent. Le débat s'oriente sur les différences de salaires énormes entre ceux qui travaillent beaucoup et gagnent le smic, et ceux qui gagnent beaucoup plus sans pour autant travailler davantage, ou en tout cas pas dans de telles proportions. On se demande s'il est juste que des actionnaires gagnent des sommes astronomiques alors que l'on réduit le salaire des salariés des entreprises pour verser des dizaines de milliards de dividende aux actionnaires. Par ailleurs, les aides distribuées aux familles n'ayant pas beaucoup de moyens ne sont pas assez élevées ou même parfois, contrairement à ce qu'on croit, ne sont pas consommées (non-recours aux droits). Une personne issue d'une famille défavorisée n'a pas les mêmes chances de devenir riche qu'une personne issue d'une famille aisée. Tout le monde ne part pas à égalité car certains sont beaucoup plus favorisés, et, d'une façon générale, « l'argent va à l'argent ». Ce n'est pas parce que certaines personnes issues de familles défavorisées réussissent à élever leur statut social que tout le monde peut y arriver. Il ne s'agit que d'une infime minorité. Le mythe du « self made man » est bien un mythe. Mais selon certains, la question de fond n'est pas, ou pas seulement celle de l'argent : il faut choisir un métier qui nous plaît et pour lequel on a envie de se lever chaque matin. Il faut privilégier ce qu'on aime faire. Le mieux est de trouver un compromis entre le salaire que l'on gagne et le métier

que l'on fait. L'échange se termine par une question : « Pourquoi autorise-t-on le communisme mais pas le nazisme ? »

Le communisme actuel est moins extrême que le nazisme, et le communisme tel que nous le connaissons ne souhaite pas tuer des milliers de personnes.

Séance 14 décembre 2021

La laïcité

On peut voir une injustice entre le port de la croix et le port du voile en école publique, le port de la croix est autorisé si elle est de taille jugée acceptable, alors que le voile est systématiquement refusé. Si l'école autorise le port de la croix comme « effet de mode », alors nous ne pouvons plus faire la différence entre la « mode » et la croyance. La laïcité est vue comme l'absence de toute religion, or, c'est l'Etat uniquement qui est neutre. Le voile n'est pas la seule chose interdite, c'est *tout* signe « excessivement visible » d'appartenance religieuse. La société elle n'est pas laïque, nous pouvons nous demander pourquoi cela dérange les gens de voir quelqu'un porter le voile. Un seul lycée musulman en France est situé à Lille, tous les autres en France sont chrétiens, ce qui n'est pas très logique car pas proportionnel à la composition de la population. Porter des objets qui peuvent faire voir la religion devrait être un choix personnel et pas un choix de l'Etat. Les professeurs en école publique sont beaucoup plus restreints que les élèves, qui sont déjà pas mal restreints dans leur liberté d'expression. Le respect de chacun reste obligatoire, quelle que soit la religion. Dans les lycées privés, cela est souvent mal vu de ne pas être croyant, or, cela n'a pas lieu d'être. La justification principale de l'interdiction des signes religieux à l'école (et pas à l'université) réside dans le fait que les mineurs ont un esprit influençable, et l'école ne doit pas être un lieu qui influence les élèves dans un sens ou un autre. Les élèves de primaire peuvent se poser des questions sur le « pourquoi du comment » cette personne porte la kipa et pas telle autre, ou pourquoi lui à une croix mais pas lui. Une fois que la primaire est passée, l'élève qui a l'habitude de porter des signes de sa croyance aux yeux de tout le monde va être confronté aux discours différents de chaque personne, croyante ou non. La famille peut obliger aussi les enfants à porter des signes de leurs croyances, et un lycée laïque

peut aider l'enfant à se poser la question de savoir si porter un signe de sa croyance est si important pour lui : c'est une sorte de prise de conscience. Dans certains cas où les personnes sont obligées de porter des signes de leurs croyances, certains établissements les autorisent à pénétrer dans l'établissement avec le signe en question, mais une fois cachée de tout regard extérieur dangereux, elles peuvent enfin l'enlever. Il y a là quelque chose de libérateur. Certains parents décident de la religion de leurs enfants à leur place, et du coup, ils les inscrivent dans des écoles privées sans se soucier si leurs enfants sont d'accord ou non avec leur religion. Or, on peut être de la même famille mais ne pas avoir les mêmes croyances.

La loi 2004 complète, sur la question du port des signes d'appartenance religieuse, le corpus des règles qui garantissent le respect du principe de laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics. Les convictions religieuses des élèves ne leur donnent pas le droit de s'opposer à un enseignement. L'élève ne peut pas invoquer des raisons religieuses pour justifier un absentéisme sélectif (à un cours, une sortie scolaire obligatoire, la visite d'un site religieux ou historique, une pratique sportive, ...) mais il y a des exceptions, par exemple l'Aïd, qui peut être une excuse d'absentéisme recevable. Il existe une liste officielle des fêtes reconnues pouvant justifier absence. Mais si une sortie a lieu dans un lieu religieux et qu'un élève n'est pas de cette religion, il ne peut pas refuser de faire la sortie et de ne pas pénétrer dans le lieu. Le lieu a valeur historique, patrimoniale, culturelle, pédagogique, mais en ce cas, pas religieuse. Il est nécessaire de préciser qu'il y a une différence entre une religion et une secte : aucune définition ne permet de distinguer de façon absolument stricte une religion d'une secte, mais les recherches s'orientent vers la définition de « critères de dangerosité » : au-delà d'un certain nombre de critères de dangerosité, le groupe cesse d'être religieux, pour devenir sectaire. Devons-nous abolir la loi de 2004 ? Oui mais pas à n'importe quel âge et sous certaines conditions (qui restent à fixer). Devons-nous fixer un âge pour porter des signes de croyances religieuses, ou non ? Oui, à partir de l'entrée au lycée, quoi que les élèves de seconde soient peut-être encore un peu jeunes. Mais pour les plus âgés, l'esprit critique est formé, et ce n'est pas parce qu'on va voir quelqu'un porter un signe dans la cour du lycée qu'on va automatiquement adhérer à ses croyances. Mais si on accepte cela, va-t-on accepter toutes les conditions

souhaitées, voire imposées par les religions ? A l'inverse, la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas instaurer en France le port de l'uniforme, comme dans bien des pays notamment de culture anglo-saxonne. Si cela semble souhaitable à certains pour échapper à la dictature des marques et aux différences sociales visibles, mais d'autres font remarquer que, précisément, l'expérience de bien des pays anglo-saxons montre que l'effet d'indifférenciation n'est qu'illusoire, dans la mesure où les élèves trouvent toujours des moyens de restaurer les distinctions (accessoires, etc.). Concernant la restauration, l'idée de plats confessionnels n'est pas retenue, mais on souligne la nécessité de plats de substitution (par exemple des plats végétariens le jour où il y a du porc).

Séance du 04 janvier 2022

La laïcité (suite)

Si la France est un Etat laïque, pourquoi existe-t-il des signes chrétiens à l'occasion des fêtes (crèches en centre-ville, etc.) et un calendrier basé sur des fêtes chrétiennes ? Il faut remarquer que beaucoup de jours fériés ne sont pas d'origine religieuse (11 novembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, 14 juillet) mais il en reste beaucoup (Noël, Pâques, Ascension, Toussaint, Assomption, Pentecôte). On remarque que si ces jours étaient fériés avant la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, il n'y a pas nécessairement lieu d'y revenir. Certains font observer qu'il existe des traditions et se demandent s'il faut « détruire notre culture », renier notre histoire au nom de la laïcité ? Non, ce n'est pas l'objet de la laïcité, mais on peut laisser une place aux autres cultures. En revanche, il n'y a pas de fêtes officielles liées à d'autres religions que le christianisme. Ne faudrait-il pas introduire des fêtes musulmanes et juives ? Mais faut-il accorder un jour férié à toutes les religions, au risque de les multiplier à l'infini ? A force de journées chômées, l'impact sur l'économie deviendrait trop important. Retirer des jours fériés chrétiens pour les redistribuer à d'autres religions ne serait-il pas une façon de renier notre culture ? Certains estiment que la France est chrétienne « au départ », d'autres font observer qu'il n'y a jamais, en histoire, de « départ » absolu, et que ce qui n'était pas encore la France a été christianisé, de sorte qu'il existait d'autres religions avant (gauloises, gallo-

romaines). On pourrait peut-être remplacer des fêtes chrétiennes par des fêtes historiques ou républicaines (débarquement, etc.). On peut être d'accord sur le principe de créer des jours fériés pour d'autres religions que le catholicisme. Mais c'est très difficile à mettre en pratique car il y aura toujours des mécontents, on ne peut pas ajouter des jours fériés à l'infini, et il est politiquement compliqué de supprimer des jours fériés chrétiens. On pourrait déjà au moins commencer par créer une journée pour les musulmans et une pour les juifs, car l'islam et le judaïsme sont les deux religions les plus représentées en France après le christianisme. Cela n'oblige pas à accorder ensuite des journées à des religions très minoritaires. Cela dit, il faut bien reconnaître que ce débat n'est pas une priorité et qu'il y a d'autres urgences. On sent bien que ce débat est rendu très compliqué notamment par les crispations identitaires actuelles (cf. « affaire » - ridicule - du drapeau européen sous l'arc de triomphe).

Le débat s'oriente alors vers la question suivante : Quel est l'intérêt du patriotisme ? Il est incompréhensible d'être fier du hasard de sa naissance. Le patriotisme sert souvent de paravent au racisme. Il faut distinguer patriotisme et nationalisme, même si le premier conduit souvent au second. Les militaires défendent le territoire et la population, mais ne sont pas forcément censés défendre « la culture » dans l'absolu. Mais de quoi peut-on être fier ? De ce que l'on fait, de nos choix, de nos mérites, pas de ce qu'on est, et que l'on n'a pas choisi. On peut être fier de ce qu'on a apporté de positif à l'histoire d'un pays (Révolution française, cacher des juifs pendant l'occupation, etc.), proposent certains. Mais est-ce bien lié à la nationalité ou à la culture ? On peut être fier d'une action réalisée par notre pays et qui soit en accord avec nos valeurs. Être fier d'être français, c'est reprendre à son compte les valeurs de ce pays. Mais, observent certains, c'est un attachement politique qui n'est pas lié à la nationalité. Il est très important de distinguer le politique du culturel, même si ça n'est pas toujours simple. Une personne d'un autre pays, d'une autre culture peut parfaitement adhérer à des principes ou des valeurs que nous associons souvent à la France (liberté, égalité, fraternité, laïcité). Mais parallèlement, on peut par exemple être fier de faire découvrir la gastronomie française à un étranger sans pour autant sous-estimer la culture de l'autre. On se sent alors associé à quelque chose qui a de la valeur, qui est reconnu. Il s'agit d'une forme

d'estime de soi, comme un individu peut légitimement avoir conscience de sa propre valeur, ou tout au moins ne pas se sous-estimer. C'est une auto-valorisation légitime, qui n'implique pas un rejet ou une dévalorisation des autres. Le mot « fier » n'est peut-être pas le plus adapté. Mais quoi qu'il en soit, on n'a pas à être fier de la traite négrière, la colonisation, la collaboration, etc. Certains estiment que la valorisation par le gouvernement, par exemple des actions positives de Napoléon, est légitime car on n' imagine pas un gouvernement dévaloriser l'histoire ou la culture du pays qu'il dirige. D'autres estiment qu'il doit tenir un discours équilibré, sans chercher à cacher toutes les actions négatives de Napoléon. Il faut distinguer l'histoire du « roman national ». On peut être, si ce n'est fier, du moins heureux que la France soit largement à l'origine, par exemple, de l'idée laïque. La laïcité n'a pas pour but d'abolir la culture française ni aucune autre, elle a pour but de poser un cadre commun de libre expression, dès lors qu'elle est respectueuse de la loi.

Séance du 11 janvier 2022

Frontières, nationalités, migrations

L'immigration est-elle une chance pour le pays d'accueil comme pour le pays de départ ? Peut-on et doit-on accueillir tous les migrants ? Certains y voient plutôt d'abord un poids, voire une menace, et prônent à tout le moins un filtrage en fonction des besoins du pays d'accueil. Mais il est reconnu par d'autres que filtrer les migrants serait de la discrimination, comme le fait par exemple l'Australie, qui reçoit les gens selon les besoins de leur pays : penser d'abord à l'intérêt de son pays (riche) est complètement égoïste. Il existe, au moins en France, une obligation d'accueil de mineurs isolés. Refouler une personne qui entreprend un voyage long et périlleux et met sa vie en danger est immoral, inacceptable. En ce moment en Europe, l'immigration devient un facteur de pression puisque le dictateur Loukachenko (suite à des mesures de restriction prises par l'UE) est allé chercher des migrants à la frontière turque et les a déposés à la frontière polonaise afin de faire pression sur l'Union Européenne. Ces gens se retrouvent alors coincés entre la Pologne, qui refuse de les laisser entrer, et l'armée biélorusse qui les empêche de faire demi-tour. Des familles entières deviennent les pions d'un jeu qui les dépassent. Cela n'a pas empêché un homme politique

(Julien Odoul, RN) de dire qu'il fallait les laisser mourir de de froid et un « journaliste » (Yvan Rioufol, sur CNews) de se poser la question de savoir s'il ne fallait pas leur tirer-dessus...

Mais alors que faire ? Faudrait-il ouvrir les frontières ? Serait-il possible de créer un pont aérien afin de ravitailler les personnes aux portes d'entrée de l'Union Européenne ? Ne peut-on penser qu'il existe déjà suffisamment de problèmes dans certains pays (comme en France) pour en accueillir de nouveaux immigrants ? Mais pourquoi systématiquement considérer l'immigration comme un problème ? Le problème n'est pas l'immigration en elle-même mais le fait qu'il faut pouvoir loger, nourrir, éduquer les gens (bien que certains soient déjà très qualifiés) que l'on accueille. Aujourd'hui, pour obtenir l'asile, il faut être considéré comme « réfugié » et pour obtenir ce statut il ne suffit pas de venir d'un pays en guerre, il faut pouvoir prouver que notre vie est menacée ce qui, dans de nombreux cas, est très difficile, voire impossible. C'est probablement à cause de ces conditions d'entrée difficiles qu'il existe beaucoup d'immigration clandestine. Quel est le problème avec l'ouverture totale des frontières ? Premièrement le risque est de laisser entrer des criminels, meurtriers, etc. On suggère alors qu'il faudrait vérifier le casier judiciaire d'une personne, ce qui s'avère souvent impossible puisque l'accès à ces données dans les autres pays n'est absolument pas égal. Cela dit, il existe déjà des systèmes du type d'Interpol, et que l'on pourrait développer. Dans le cas de la France, cette ouverture totale supposerait l'accès de n'importe qui aux services publics (comme la sécurité sociale) et cela provoquerait un gros impact financier. Outre ce problème économique, la propagation de maladies est fortement possible. Mais si on leur permettait l'accès au travail, ils paieraient des impôts et des cotisations sociales, et pourraient se soigner. Par ailleurs il est reconnu que si mesure il y a, elle doit être prise collectivement (exemple à l'échelle Européenne par exemple). Ne pourrait-on pas associer immigration à enrichissement (culturel, intellectuel, humain, social et même économique) ? Pour cela il faudrait changer les mentalités dans la mesure où beaucoup de gens racistes, ou ayant peur de « l'envahissement du pays par les étrangers », seraient incapables de le reconnaître.

Le débat dérive alors sur la question actuelle des élections présidentielles, et le débat sur l'immigration dans ce contexte. Doit-on et peut-on interdire à certains candidats de s'y présenter, notamment sous la forme des parrainages d'élus ?

On peut être d'accord avec le fait qu'ils se présentent sans être d'accord avec la politique qu'ils prônent, dans la mesure où ils représentent quelque chose, une part de la population. La question se pose alors sur la responsabilité des maires qui signent et permettent à un candidat de se présenter. Or, depuis la règle qui les oblige à dire s'ils ont signé pour un candidat et si oui pour lequel, beaucoup hésitent à signer. Peut-on les obliger à divulguer une part de leur opinion politique ? Il faudrait que tout le monde admette que la signature est un acte républicain pour permettre à un courant de pensée d'être présent dans l'élection, pas un soutien.

Pour en revenir à la question des frontières, ne vaudrait-il pas mieux aider les pays d'origine à se développer plutôt que chercher à accueillir leur population ? La question des moyens (matériels et financiers) se pose alors. L'un de nous émet l'idée que si chaque français (environ 67 millions de personnes) donnait 1€ afin de participer à ce développer, le budget obtenu permettrait en partie de commencer à lutter contre la famine ou la guerre. D'autres soulignent qu'un prélèvement égal sur des gens qui ont des revenus très inégaux n'est pas très équitable, et que l'on pourrait imaginer une taxation progressive pour alimenter l'aide au développement. Par ailleurs une augmentation de l'immigration a, ou aura bientôt lieu en raison du réchauffement climatique. Il est donc urgent de réfléchir à des solutions, d'autant plus que les pays occidentaux sont largement responsables du dérèglement global, de l'émission de polluants et de l'envoi de déchets, notamment vers les pays africains ou asiatiques.

Devrait-on maintenir la dissolution des frontières intra-européennes, ou devrait-on les rétablir ? La situation actuelle est très pratique car elle facilite les échanges. Un problème se pose quand même quant aux différences de niveaux de vie qu'il peut y avoir entre deux pays. L'UE permet en outre la délocalisation des entreprises et ainsi le paiement des impôts dans des paradis fiscaux où ceux-ci sont plus bas (comme l'Irlande). Il faudrait peut-être une harmonisation comme celle du SMIC européen (il existe par exemple une différence de presque 500€ entre le portugais et le français) ou celle des impôts pour diminuer les paradis fiscaux. Par ailleurs l'UE étant composée de 27 pays, lors du vote de certaines lois, comme celles qui touchent à la fiscalité, l'unanimité est nécessaire et celle-ci est difficile à obtenir. Et au niveau économique ? La fermeture des frontières est-elle utile ? voire nécessaire ? On peut aussi se poser la question de savoir si elle est tout simplement possible. D'autant plus qu'à l'époque où les

frontières existaient, elles n'étaient pas réellement efficaces (y compris sur la question de l'immigration).

Séance du 25 janvier 2022

Le numérique

Sommes-nous tous acclimatés à l'idée d'une transparence absolue via le numérique, les réseaux? Peut-on dire « je n'ai rien à cacher »? Il est problématique que des gens collectent des informations sur nous. Certains objectent que ce qu'on publie est volontairement public.

Chaque information sur nous peut être enregistrée pour nous proposer des publicités ciblées. Par exemple, nos conversations, ce qu'on publie sur les réseaux sociaux, nos photos, nos vidéos, nos données personnelles sont enregistrées. On peut donc se demander si cela pose un problème que toutes nos données soient enregistrées, traitées pour, par exemple, les revendre et nous proposer des publicités surtout quand cela rapporte beaucoup d'argent à des entreprises. Grâce à toutes ces données comme les endroits dans lesquels on part en vacances, les produits que l'on achète, les sites que l'on consulte, les entreprises peuvent déterminer notre salaire, nos habitudes, notre orientation sexuelle et politique, etc. En effet, Google se fait beaucoup d'argent en revendant nos données personnelles grâce à chaque utilisateur utilisant leur moteur de recherche. Au bout d'un certain temps, on peut se retrouver dans une sorte de bulle qui nous proposera des résultats très ciblés en fonction de nos recherches. On se retrouve donc dans un bulle d'informations avec lesquelles on est d'accord car le but de Google est de faire de sorte que les résultats nous plaisent afin de nous garder sur leur moteur de recherche et de continuer à gagner de l'argent.

On pourrait accepter la collecte de nos données si nos utilisations étaient utilisées à but non lucratif et de manière intelligente, transparente. On peut donc se demander si accepter des cookies sur Internet est un vrai choix de la part de l'utilisateur. Par ailleurs, pour accéder à des sites comme Google, Facebook il faut accepter une charte de politique de confidentialité qui s'avère être très longue et n'est parfois pas traduite dans toutes les langues. L'utilisateur est donc

obligé d'accepter ces conditions pour accéder à l'information. Quoique l'on fasse, on peut toujours être tracé, retrouvé puisqu'avec Internet on laisse des traces c'est-à-dire notre adresse IP. Tout appareil connecté à Internet à une adresse IP qui permet de retrouver à qui appartient l'appareil. Certains fournisseurs d'électricité n'acceptent de fournir des foyers en électricité que si les habitants possèdent un compteur électrique Linky. Ces fournisseurs peuvent donc savoir quels appareils on utilise, leurs marques, quand on les utilise, le nombre de personnes dans le foyer, les périodes de présence et d'absence... En Chine, les caméras sont présentes partout et le gouvernement peut donc retracer les activités des « citoyens ».

Tous ces éléments peuvent nous interroger sur le respect de notre vie privée. Il est donc très difficile de résister à cette invasion de la surveillance généralisée. Certains se sentent noyés dans la masse et ne voient pas le fait que l'on collecte leurs données. D'autres pensent que le monde est perdu, que l'humanité court à sa perte et que l'on ne peut rien faire. Mais on peut aussi penser qu'en résistant collectivement, en restant vigilants (refus des cookies, refus de créer un compte, choix de moteurs de recherche non-traçants, exercice du droit à l'oubli, etc.), on peut limiter les effets de cette surveillance généralisée.

Séance du 1^{er} mars 2022

Peut-on faire la guerre au nom des droits de l'homme ?

Il y a une injustice dans le fait que ce soient les dirigeants qui ordonnent la guerre, alors qu'ils ne seront pas touchés de façon physique ou personnelle, tandis que le peuple souffrira à leur place. La guerre sans violence est possible, comme les « Anonymous » qui l'ont faite sous forme de cyberguerre en « hackant » beaucoup de sites, à une certaine époque de Daesh, aujourd'hui de la Russie. On peut aussi mener une guerre économique. Mais pour l'essentiel, elle reste un déchaînement de violence. Une citation de Paul Valéry dit : « La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas ». On peut craindre un engrenage et un phénomène de généralisation, mais il faut rester raisonnable à ce sujet. La Russie n'a pas intérêt à déclencher la guerre générale pour une guerre entre deux pays :

la France peut attaquer la Russie si Poutine attaque un pays de l'Union Européenne ou de l'Otan, nous serions alors dans l'obligation de nous en mêler. Macron a été obligé de se prononcer car il est président non seulement de la France, mais en ce moment, de l'UE, donc il a un rôle à jouer. Il faudrait étouffer Poutine financièrement car l'armée ne fait pas le poids contre lui.

Pour mieux comprendre ce qui se passe en ce moment, on peut consulter Wikipédia, qui explique que « les relations entre l'Ukraine et la Russie sont des relations internationales bilatérales qu'entretiennent la Russie et l'Ukraine, deux Etats limitrophes de l'espace post-soviétique. Ces relations, complexes depuis la dislocation de l'URSS et l'accession en 1991, sont émaillées de plusieurs différents économiques (conflits gazières), et se sont amplement tendues depuis 2014, jusqu'à atteindre l'état de guerre, dans le cadre du conflit russo-ukrainien, en raison de la crise de Crimée, qui voit la Crimée et Sébastopol (territoires ukrainiens depuis 1954) être annexés unilatéralement par la fédération de Russie à la suite du référendum de 2014, non reconnu par la majorité de la communauté internationale, mais aussi en raison de la guerre du Donbass, dans laquelle la Russie est impliquée en y orchestrant une guerre hybride (...) Le 24 février 2022, l'Ukraine annonce rompre ses relations diplomatiques avec la Russie après le début de l'invasion russe suite à la crise diplomatique débutée en mars 2021. »

Est-ce une bonne solution d'infliger des sanctions économique à la Russie ? Oui et non, oui car pour le moment, cela est notre seule solution mais non car c'est le peuple qui va en souffrir. Il faut toucher directement les gens autour de Poutine et Poutine lui-même parce qu'entre faire la guerre et ne rien faire, il y a un espace et c'est dans cet espace qu'il faut jouer : supprimer leurs biens en France comme par exemple leurs maisons secondaires, leurs chalets, etc... Jouer sur la voix de la population marche moins bien en Russie parce que le peuple a une voix beaucoup moins importante qu'en France par exemple : il y a déjà des manifestations en Russie contre la guerre, et les répressions sont immédiates et très violentes. En général, les sondages d'opinion russes montrent qu'ils ont une attitude plus négative envers l'Ukraine que l'inverse. Il faut dire que l'opinion publique russe est fortement influencée par des médias aux ordres de Poutine. La question de savoir si l'on peut faire la guerre au nom des droits de l'homme reste donc ouverte, mais la tendance générale est plutôt de répondre par

l'affirmative, dès lors qu'il s'agit de lutter contre un dictateur ou un envahisseur, tout en s'efforçant de minimiser l'impact sur les populations civiles.

Séance du 08 mars 2022

Les dangers de l'adolescence

L'adolescence est-elle une période plus dangereuse que les autres ?
L'adolescence est-elle d'ailleurs réellement une période ?

Aujourd'hui : l'accès facile au porno depuis le jeune âge-t-il changé quelque chose pour les jeunes dans leur rapport à la sexualité ?

Oui et non, car le rapport au porno change en fonction de son expérience personnelle. Lorsqu'on a déjà eu des rapports sexuels, on se projette plus facilement. Mais si la seule vision du sexe que l'on a résidie dans le porno, c'est dangereux. Avoir cette seule vision peut altérer les rapports. L'effet est très lié à l'âge. Le problème vient-il du porno ou du tabou autour de lui ? De fait, c'est une industrie horrible. Il y a beaucoup d'histoires glauques autour de ça (séquestrations, actes non-consentis, violences, etc.). Il existe pourtant des réalisatrices femmes qui essaient d'inventer un nouveau porno féminin, voire « féministe ». Il faut distinguer les pros et les amateurs, mais il existe de faux amateurs. Mais il y a de toute façon trop de filles agressées, et l'image de la femme y est toujours très dégradante. Peut-on penser un porno éthique ? Il faudrait des acteurs consentants, bien rémunérés, maîtres du tournage et de la commercialisation, etc. Il faut évidemment proscrire toute forme de pédophilie (mineurs). Le fait qu'il existe des « catégories » de porno n'est pas en soi un problème, mais cela véhicule souvent des clichés par exemple sur les noirs, les gros, etc. Il y a racisme (au sens large) lorsqu'il y a humiliation, violence, etc. Chacun va avoir sa façon de consommer du porno. C'est très lié aux fantasmes de chacun. Pour autant, c'est finalement très stéréotypé. Une certaine violence est aujourd'hui à la mode, jusque dans les rapports réels, et il y a danger à ce que cela devienne la norme. Il faudrait peut-être une forme de « certification officielle » attestant du fait que les tournages ont eu lieu dans des conditions éthiques et légales. L'éducation à la sexualité comprend de grosses lacunes. Il y a un manque d'éducation à la sexualité à l'école, et elle est trop hétéronormée.

L'éducation aborde toujours la chose sous l'angle de la reproduction, de la contraception ou de la prévention des MST, jamais sous l'angle du plaisir. Et en ce cas, le porno est une forme « d'éducation », et c'est mieux que rien. On peut se mettre la pression quand on est jeune. Certains intègrent un modèle qu'ils essaient d'atteindre et sont complexés. On en vient vite à penser que si on refuse certaines choses ou si on est dégoûté, c'est soi le problème. On voit aujourd'hui son premier porno entre 8 et 12 ans, le plus souvent par les copains. Nous n'avons pas été traumatisés par nos premiers pornos, bien que très jeunes, car la sexualité est devenue banale, même dans le cinéma « normal ». Pour autant, nous en avons tous un souvenir assez marqué. On nous y impose un modèle de perfection physique qui finit par normaliser l'image du corps et donner des complexes ou imposer des exigences. Le porno en soi n'est pas un problème, mais tout ce qui est autour, le type de vidéos mises en avant, le manque « d'éducation au porno », l'incapacité à faire la différence avec la vraie vie, en sont un. Tout cela a un impact sur le psychisme des garçons prioritairement. Ils ont une pression forte pour assumer un rôle, vont devoir réaliser une « performance ». Les filles vont se sentir obligées de faire des choses qu'elles n'auraient pas acceptées sans le porno. Elles trouvent normal de « subir » les rapports. Le passage du vocabulaire du porno dans le langage courant finit par rendre acceptable une certaine représentation. On y rend banal un certain rapport de domination. La pornographie ne pose pas en elle-même de problème moral. Si les acteurs sont majeurs et consentants, il n'y a pas de problème. L'idée de représenter la sexualité n'est pas problématique, mais il y a des dérives (absence de consentement). La rémunération n'est pas une garantie de consentement, il peut y avoir un rapport d'exploitation économique. Certains acteurs déclarent aimer leur métier. On peut considérer que c'est un métier comme un autre, même s'il existe des pièges. Un métier est toujours une mise à disposition de soi, une forme d'exposition où l'on offre son corps, sa voix, son image, son énergie, ses compétences, que l'on soit policier, pompier ou enseignant. Les risques de traumatisme existent dans ces métiers aussi, ce n'est donc pas une objection contre le porno. La religion a posé des tabous que nous ne sommes pas obligés de respecter. Il y a une forte dimension générationnelle dans l'acceptation du porno : cela ne nous choque plus. La nudité est un état comme un autre, qui doit être considéré comme normal. Se filmer nu est un acte comparable à n'importe quel autre sur le plan moral : il ne nuit à personne. Cela

dit, jusqu'à preuve du contraire, il n'existe aucun peuple au monde qui vive entièrement nu, et l'homme semble être le seul animal à se cacher pour avoir des rapports sexuels. La représentation du corps nu, et a fortiori le porno ne constituent-ils pas une forme de « rupture anthropologique » ? Les grecs et les romains avaient un rapport beaucoup plus décomplexé que nous à la nudité et à la sexualité, signe que la question se pose plus à un niveau religieux et culturel que véritablement anthropologique.

Séance du mardi 15 mars 2022

Le clonage

Le clonage, pour commencer, consiste à prélever l'ovocyte d'une femelle dont on retire le noyau pour le remplacer par le noyau d'une cellule adulte, de plantes notamment, mais aussi d'animaux. On peut, entre autres, citer l'exemple de Dolly, première brebis à avoir été clonée. Le problème est que celle-ci est décédée beaucoup plus rapidement que prévu car elle vieillissait 6 fois plus vite que la normale.

Pour un être humain, quel en serait l'intérêt sachant que le monde souffre déjà d'un problème de surpopulation ? Si cet intérêt n'est que pour le prélèvement et la greffe d'organes, cela est-il éthique ? Existe-il un statut d'appartenance (brevetabilité) sur l'être vivant qu'il a créé ou modifié ? Le blé « terminator » est un blé qu'il est impossible de re-semer, il appartient à quelqu'un, qui a déposé un brevet (Monsanto). Il est reconnu qu'il ne serait pas moralement correct de copier un humain dans le but de l'utiliser. De plus, de grosses difficultés techniques se posent. Supposons qu'un clone soit réalisé dans le but de remplacer plus tard un organe. Où le met-on en attendant qu'il soit « utilisé » ? Peut-on imaginer de laisser un être humain grandir, vieillir, simplement pour attendre qu'on vienne lui prélever un ou plusieurs organes destinés à celui qui a été cloné ? Quoi qu'il en soit, la DDHC interdit l'appartenance, l'appropriation de quelqu'un, sinon il s'agit d'esclavage.

Cependant cela pourrait être moralement acceptable, ou au moins envisageable de créer un clone dans le cas d'un couple qui ne pourrait plus avoir d'enfant. Mais il se poserait alors la réelle question des sentiments du clone, impression de n'être qu'une copie, de ne pas exister réellement, etc., lorsqu'il apprendra qu'il fut créé à partir d'un autre comme son frère par exemple. Ne pouvons-nous pas effectuer une comparaison avec le probable désir de nos parents de concevoir un enfant à leur image ? Le clonage reproductif humain ne serait-il pas un simple prolongement d'un vieux désir de perpétuation de soi ? Mais alors cela ne serait pas le cas si le donneur de cellule est quelqu'un de très éloigné, d'inconnu. Dans tous les cas, même si le donneur est l'un des deux parents, la ressemblance ne sera pas probablement que physique, les deux auront très certainement une personnalité différente. On peut néanmoins s'interroger sur les déterminismes biologiques qui président à la construction même du cerveau, induisant ensuite des traits de personnalité et des comportements similaires, comme on peut le voir chez les vrais jumeaux pourtant séparés et élevés dans des milieux différents (fait à vérifier). Et quel statut donner à un humain qui aurait été cloné ? Celui de réel être humain ou celui de « robot » ? Auraient-ils des droits ? Comme le droit de vote ?

Il est possible de cloner de façon régénérative, dans le but de refaire un organe par exemple, plutôt que le clonage reproductif qui repose sur la reproduction d'un être vivant pour y prélever un organe, ou autre. L'intérêt chez les animaux est de pouvoir préserver une espèce menacée ou exploiter une race particulièrement productive. Ce dernier point révèle parfaitement le désir du « toujours plus » de l'homme, qui est dangereux et relativement immoral. Cette technique comporte en outre un taux d'échec très important. Le clonage a cependant une source naturelle, comme nous le montre la division bactérienne, mais est-il pour autant légitime ? Tout comme s'il s'agit de cloner des cellules dans le but de soigner dans un être humain, il n'y aurait en soit aucun problème moral, de même pour un organe en lui-même. Il serait de plus possible d'éradiquer certaines maladies en introduisant un nouveau gène dans le génome d'une personne. Mais si l'on touche aux cellules germinales, on prend le risque démesuré de diffuser irrémédiablement dans la population des gènes qui pourraient un jour se révéler pathogènes. Quelles sont les limites de la médecine ? Doit-on aller contre la nature ? Où se situe la limite entre éthique et

non-éthique ? La gravité de la maladie y joue-t-elle un rôle ? Ces questions restent d'actualité.

En conclusion on peut dire que le problème du clonage vient surtout de sa finalité et du but dans lequel on le réalise. On peut penser que le clonage des végétaux n'est pas un problème. En revanche, comme le Comité Consultatif National d'Éthique, il est unanimement reconnu que cela ne doit pas s'appliquer pour les hommes, indépendamment même des grosses difficultés techniques que le clonage implique. Concernant le clonage animal, il peut être une solution pour les espèces en voie de disparition, en tout cas si elles disparaissent à cause de l'homme.

Séance du 22 mars 2022

Est-il moral de prolonger l'existence de l'humanité ?

Les notions de bien et de mal sont induites par l'humanité elle-même. Dès lors, en se posant cette question, l'homme se retrouve juge et partie : il décide de sa propre valeur morale en fonction de valeurs posées par lui. Mais en étant purement objectif, c'est-à-dire en s'efforçant de poser sur l'humanité un regard extérieur, il serait peut-être préférable que l'humanité disparaisse car l'humain est responsable de la destruction de la vie sur la planète, du dérèglement climatique, la pollution, etc. Qui plus est, les humains peuvent être très autodestructeurs. Mais parallèlement, l'humain a créé des merveilles artistiques, développé la science, etc. Qu'aurions-nous à gagner à ce que l'humanité disparaisse ? Nous, rien. Mais toutes les espèces non-humaines y gagneraient des chances de survie. Une objectivité en ce domaine est-elle véritablement possible ?

La discussion évolue alors en direction des critères d'évaluation de l'objectivité, notamment scientifique. La science a-t-elle toujours raison ? Peut-elle rendre compte de tout ?

On a besoin de la science pour savoir si une idée est vraie ou pas. La science n'a pas de réponse aux questions qui relèvent du « paranormal ». Il y aurait eu des procès où le prévenu a été acquitté pour des raisons de « possessions » (fait à

vérifier). Faudrait-il retenir cette « excuse » comme élément à décharge ? Cela n'existe plus dans le droit moderne mais a existé au Moyen-âge (idem). Existe-t-il de l'objectivement inexplicable ? Il existe de multiples témoignages de phénomènes étranges. Ce qui n'a pas encore d'explication est-il intrinsèquement inexplicable ? L'écrasante majorité des phénomènes s'expliquent de façon naturelle et scientifique. La science se doit de faire appel aux lois de la nature connues. Par exemple, concernant la question de la vie extra-terrestre, il faut bien reconnaître que, dans l'espace, très peu de planètes ont des caractéristiques compatibles avec l'apparition de la vie. Cela n'exclut pas qu'il puisse exister ailleurs des formes de vie. Il faut peut-être une nouvelle définition de la vie. Pour prouver que quelque chose est impossible, il faut chercher à le prouver, et si on n'y parvient pas, c'est que ce n'est pas possible. Il existe des limites physiques objectives, telle que la vitesse de la lumière. Mais Einstein envisageait déjà l'hypothèse qu'un jour, on découvre un corps doué d'une masse capable de voyager à une vitesse supérieure ou égale à celle de la lumière, auquel cas toute sa théorie s'effondrerait. On peut presque en arriver à conclure que rien n'est impossible. On découvre toujours des choses. Il y a des choses qui étaient considérées comme vraies par le passé et qui ont été invalidées depuis. Mais il existe des fondamentaux incontestables (à ce jour), telles que les lois élémentaires de la physique. On peut croire à l'existence d'univers parallèles. La charge de la preuve est à celui qui affirme, pas à celui qui nie. Certains croient aux rêves prémonitoires ou aux impressions de déjà-vu. Mais à quoi s'agit-il de croire exactement ? Il existe des explications scientifiques, nul besoin de faire appel à l'idée de destin ou de forces magiques, par exemple. Il existe des intuitions étranges, mais cela ne prouve rien en soi. Certains croient à la possibilité de contrôler ses rêves. Cela ne prouve pas que ça ne soit pas possible. On peut s'exercer au rêve lucide. Mais ne s'agit-il pas d'une simple impression de contrôle ? Même l'impression d'être éveillé est peut-être illusoire... On a une forme de fasciation pour le paranormal, ou au moins l'inexpliqué. Or, la science présente tout autant des aspects intéressants.

Séance du 29 mars 2022

La condition animale

Ce n'est pas normal de garder des animaux en cages. On n'a l'impression que les hommes ont le pouvoir sur tout le reste du vivant. On se demande si un élevage éthique est possible. Pour certains, aucun élevage, quelles que soient les conditions, ne peut être éthique à partir du moment où les animaux sont élevés pour être tués et mangés. Ce que l'homme appelle « élever » les animaux, c'est seulement les nourrir. Mais « élevage » ne veut pas forcément dire tuer la bête : vache pour le lait, les poules pour les œufs, les moutons pour la laine, etc... Mais beaucoup d'éleveurs s'occupent bien de leurs animaux, les placent dans de bonnes conditions, etc. L'élevage a pu sauver des espèces. Et quelle solution alternative avons-nous ? Certains proposent, dans l'hypothèse où nous ne pouvons pas nous passer de protéines animales, de nous procurer de la viande uniquement par la chasse d'animaux sauvages. Mais il y aurait une crise alimentaire très importante si nous étions obligés de chasser pour avoir de la viande, sans parler de l'impact sur la vie sauvage (extermination des espèces). Il est très difficile sur le long terme d'être strictement végétarien, car pour remplacer son alimentation à base de viande par des végétaux, il faudrait manger une quantité de végétaux très importante et très diversifiée pour avoir la bonne dose de protéines. Certains estiment que le fait de manger de la viande est en soi néfaste pour la santé, d'autres que la viande est de bonne qualité si les animaux sont élevés en pleine air. Mais est-il même légitime d'avoir des animaux domestiques ? N'est-ce pas encore une forme d'appropriation pour notre confort égoïste ? On ne peut pas vraiment utiliser le terme « d'élevage » pour des animaux domestiques. Ils sont accueillis chez nous dans un certain confort, certainement supérieur à celui qu'ils auraient dans la nature (si toutefois il s'agit d'espèces qui existeraient dans la nature...), mais ils n'ont rien demandé. Les animaux et les végétaux doivent être respectés tous deux car ce sont tous les deux des formes de vie. Mais sont-elles intelligentes pour autant ? Qu'appelle-t-on intelligence ? Si on la définit comme une faculté de l'esprit, cela exclut les végétaux et l'essentiel des animaux. La chasse n'est pas mieux car ça revient au même système, qui est de tuer la bête. La chasse à courre est particulièrement

horrible car lorsqu'ils ont 20 chiens qui coursent un sanglier ou un cerf, c'est aussi horrible que l'abattoir, peut-être même pire. Si nous devons tous chasser pour se nourrir plus beaucoup de personnes ne mangeraient de la viande. Le soja sur la planète est utilisé pour nourrir les animaux alors que les immenses surfaces agricoles qu'il occupe pourraient être exploitées pour nourrir la population. Les insectes pourraient-ils être une alternative à la viande ? Cette piste est très étudiée en ce moment. Le blocage est essentiellement psychologique. Mais certains estiment que les insectes sont une forme de vie tout aussi digne qu'une vache ou un mouton. Pourquoi pas ne manger que ce que produisent les animaux : le lait, les œufs... Les animaux sont nourris avec de la nourriture cultivée à base de pesticides (pas pour tous, bien sûr). Ne faudrait-il pas déjà commencer par simplement réduire sa consommation de viande, en manger moins mais en manger mieux ? Cette hypothèse serait peut-être, en l'état de la situation, la plus réaliste. En tout cas, certains animaux sont protégés, et il faut que cela perdure. Les parcs zoologiques et les aquariums (en tout cas les delphinariums) sont, pour beaucoup, inacceptables. Il faut des réserves plus que des parcs zoologiques. Il existe beaucoup de mauvais traitements envers les animaux en-dehors du fait de les tuer pour les manger (la marche sur dos d'éléphant ou de chameau, etc. pour les touristes dans divers pays, les cirques avec animaux, etc.), mais c'est à nous d'être vigilants et de ne pas cautionner ce genre de pratiques.

Séance du mardi 26 avril 2022

L'éducation

La séance s'ouvre par une phase de recherche de nouveaux thèmes pour les séances futures. Sont proposés :

- **La surpopulation**
- **La collecte, le stockage, la diffusion et l'utilisation des informations génétiques à des fins scientifiques ou judiciaires**
- **Les limites sur les réseaux sociaux**

Mais le débat s'engage aujourd'hui sur le thème de l'école, ou plutôt sur l'éducation et l'instruction en général. Faut-il maintenir son caractère obligatoire ? Si oui pour quelle tranche d'âge ? Quelles disciplines maintenir et à quel niveau ? Faut-il rendre l'école obligatoire ? Pourquoi pas une école sur la base d'ateliers parmi lesquels l'enfant peut choisir de se développer ? Pourquoi ne pas généraliser des modèles alternatifs type Freinet ou Montessori ? Le débat s'oriente donc finalement sur ce sujet et pour commencer, sur le sujet spécifique de l'éducation physique et sportive. Certains élèves défendent l'idée que l'EPS dissuade la pratique d'un sport plutôt qu'elle ne l'encourage. Ils déplorent le fait que la notation ne s'établisse que sur des performances, et non pas sur un effort, une progression, une implication (point contesté). En même temps, le fait que l'EPS en elle-même soit évaluée, notée est remis en cause, car cela instaure une compétition entre les élèves et non un sentiment de cohésion et de solidarité.

Sommes-nous pour maintenir l'instruction obligatoire ? A partir de quel âge et jusqu'à quel âge ? L'instruction est reconnue comme un moyen de ne pas devenir l'objet de quelqu'un. Cependant il lui est reproché de conduire l'enfant à devenir comme tout le monde. Mais est-ce l'institution la plus normative ? D'un autre côté l'enfermement de l'enfant dans son cercle familial le conduit à ne pas découvrir d'autres personnes, en quelque sorte à restreindre ses libertés, à reproduire les inégalités sociales et l'enfermer dans un déterminisme social. Quoi qu'il en soit, le caractère obligatoire est désigné par certains comme rédhibitoire, comme quelque chose qui tue le désir d'apprendre, notamment dans un contexte où la masse d'heures de cours quotidienne est jugée excessive. L'idée de supprimer des vacances pour alléger les journées est évoquée.

Séance du mardi 03 mai 2022

Doit-on légaliser le cannabis en France ?

Il s'agit d'abord de définir la question exacte. On ne peut raisonnablement imaginer un système où l'Etat se substitue au trafic illégal comme à la fin du XIXème, lorsque la France et l'Angleterre faisaient commerce de l'opium. En revanche, il peut s'agir « simplement » de dépénaliser la consommation, voire de mettre en place une production et une distribution par des opérateurs privés

sous contrôle public, comme dans plusieurs pays du monde, et notamment 15 Etats des USA. Production, détention et vente par des particuliers pourraient demeurer illégales. La question porte également sur un usage dit « récréatif », la question d'un usage médical ne posant aucun problème. Une fois n'est pas coutume, nous présenterons le débat sous forme de tableau :

POUR	CONTRE
Pour instaurer un contrôle sur le trafic	Manque de « travail » pour les dealers, d'où une chute des ressources dans les quartiers défavorisés
Pour casser le trafic et la délinquance autour	Le deal se déplacera vers d'autres drogues, potentiellement plus dangereuses
Effet thérapeutique (usage médical)	Peut mettre en danger d'autres personnes que le consommateur (accidents de la route)
L'interdit peut pousser à la consommation, faire tomber l'interdit rend la chose « banale »	Conséquences physiques et psychologiques à long termes si une généralisation de la consommation est constatée
Permettrait la mise en place de centres contre l'addiction et d'une vraie politique de santé publique	Conséquences sur les résultats scolaires (pour la majorité) si une généralisation de la consommation est constatée
Améliorer la qualité, éviter les produits frelatés et dangereux	Peut inciter à la consommation d'alcool et de tabac
Pas de grosse hausse de consommation dans les pays où cela a déjà été légalisé	–
La pénalisation du cannabis peut forger encore plus de délinquance à travers les mauvaises rencontres en détention	–
Fiscalité sur la vente, recettes pour l'Etat	–

La majorité des participants reconnaissent une possibilité de dépénalisation contrôlée de la consommation.

Séance du mardi 24 mai 2022

Peut-on accepter de sacrifier une vie pour en sauver plusieurs ?

Si on prend le cas de Pasteur avec la vaccination, on peut se demander si le fait que ce dernier ait injecté le vaccin contre la rage à un jeune homme nommé Joseph Meister, mordu 14 fois par un chien enragé, est légitime sachant que Joseph avait déjà très peu de chances de survivre. On peut se dire que puisque Joseph avait très peu de chances de s'en sortir, il est peut-être légitime qu'il ait reçu le vaccin car il n'avait plus rien à perdre. Cependant, on sait que parmi toutes les personnes qui attrapent la rage, un très petit nombre ne développe pas de symptômes et survit. Injecter le vaccin à Joseph est donc risqué puisque le vaccin n'a été testé que sur des chiens et que l'on ne connaît pas la dose à donner à un homme. Si Joseph ne survit pas au vaccin, on peut se dire qu'il aurait peut-être survécu en n'ayant pas reçu le vaccin.

De plus, nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut demander la permission au malade avant de lui injecter un remède ou un vaccin (« consentement libre et éclairé »). Qui serait donc apte à décider pour le patient si ce dernier n'est pas conscient (coma) ou pour lequel, on est sûr qu'il ne reviendra jamais (coma stade 4 ou mort cérébrale) ? Faudrait-il créer une commission de plusieurs personnes (« groupe pluridisciplinaire », associé à la famille) pour décider de notre sort ? Les directives anticipées constituent désormais un outil précieux, mais encore faut-il qu'elles soient correctement rédigées. A l'hôpital, lorsque l'on souhaite tester un produit sur le corps de quelqu'un, on doit leur demander la permission et le médecin doit lui expliquer toutes les conséquences possibles : c'est, et cela doit rester un protocole très normalisé et contrôlé. Certains pensent qu'il n'est pas plus juste ni plus légitime de tester un vaccin ou un médicament sur un animal que sur un être humain. Certes, il existe des modèles mathématiques sur ordinateur mais avant d'injecter un produit à l'Homme, on le teste sur les animaux. Si on teste des produits sur des animaux, il faut ne le

faire qu'en dernier recours, si l'on n'a pas d'autre choix et en évitant de les faire souffrir.

Sur la question du don d'organe, certains estiment que chacun dispose de son corps et l'Etat n'a pas le droit de s'approprier sous la forme du consentement présumé. Chaque année, en France, 5 à 800 personnes meurent faute de greffe d'organe. Mais a-t-on tous les droits sur un cadavre ? Peut-on en disposer comme on veut et en faire ce qu'on veut ? Peut-on pousser l'utilitarisme jusqu'à estimer que l'on doit être « utile » jusque dans la mort ? Si l'on estime que chacun est libre de disposer de son corps, y compris *post mortem*, le consentement individuel peut-il primer sur la loi ? Il existe un principe selon lequel on n'a pas le droit de porter atteinte à la dignité de quelqu'un. On peut donc se demander ce qu'est la dignité et où se trouvent ses limites. La notion de dignité est complexe, mais pour dire les choses rapidement, elle peut être associée à l'idée de valeur. La dignité est ce qui donne à la personne humaine une irréductible valeur, indépendamment des caractéristiques particulières (et même des actes) de la personne. On peut alors distinguer ce qui est porteur de dignité (les hommes) et ce qui a un prix (les objets, les animaux). Selon certains, si on est mort, il faudrait donner ses organes à la recherche et la médecine, puisqu'on est mort et que notre corps ne nous « servira » plus. Dans la loi, nous sommes tous considérés comme donneurs d'organes présumés consentants une fois mort. Si l'on ne souhaite pas donner ses organes, il faut s'inscrire sur un registre du refus. Il existe environ 150 000 personnes inscrites sur ce registre, la relative faiblesse du chiffre pouvant s'expliquer par le fait que la plupart des gens ignorent que l'on peut disposer de leur corps une fois mort. Dans les faits, on ne prélève jamais sans l'accord explicite de la famille, d'où une certaine inefficacité de la loi (distorsion entre le droit formel de prélever et le fait que nous ayons encore tant de morts faute de greffons). Une pédagogie du don beaucoup plus massive permettrait de faire baisser le nombre de morts faute de greffons, comme on le voit par exemple en Espagne.

Il faut un consentement libre et éclairé pour disposer du corps de quelqu'un. Le consentement d'une personne suffit-il ? Peut-on violer la loi avec le consentement d'une personne, Une personne peut-elle être considérée comme apte à décider de son sort si elle est proche de la mort ? Certains ne voient pas en quoi prendre les organes d'une personne porte atteinte à sa dignité, puisque l'on serait plutôt digne de donner son corps pour sauver des vies. Mais le don

d'organe ne serait digne qu'à la condition que la personne soit explicitement consentante.

Si on considère que la dignité s'arrête après la vie, on peut considérer que la nécrophilie et la nécrophagie sont autorisées ! Si une personne ne dit pas qu'elle ne veut pas qu'on utilise ses organes après sa mort, cela ne veut pas dire qu'elle est d'accord pour le faire. Elle est peut être simplement ignorante de cette loi. On pourrait donc, à 18 ans, nous demander si l'on souhaite donner ses organes après sa mort, avec une clause modifiable à tout moment.

Nous sommes donc d'accord sur le fait que la dignité d'une personne ne s'arrête pas après la mort et que donc nous devons avoir un regard de respect envers un cadavre. Le respect pour les morts est une donnée anthropologique essentielle, qui a déterminé au moins en partie l'émergence de l'humanité en tant que telle. En effet, ce n'est pas parce que quelqu'un est mort qu'on a le droit de souiller sa mémoire, de l'insulter sur les réseaux sociaux, de profaner des cimetières, etc... La dignité est une qualité intrinsèque, propre à la personne pendant sa vie et après sa mort. Pour autant, selon certains, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et mythifier les gens du simple fait qu'ils meurent : « un connard qui meurt reste un connard » ! Mais même les pires personnes du monde méritent, de par leur humanité, de garder leur dignité une fois mortes. Pour autant, ces derniers éléments ne répondent pas à la question initiale de savoir si on peut sacrifier une vie pour en sauver d'autres !

Séance du mardi 31 mai 2002

Conflit Israélo-Palestinien : peut-on donner raison à l'un des deux camps ?

La séance s'ouvre par une longue phase de mise à niveau et de partage de connaissances historiques, même si, faute de temps, diverses incertitudes demeurent sur certains aspects (nombre et localisation des juifs en Palestine, rôle exact des puissances occidentales après la 1^{ère} guerre mondiale, caractère pacifique ou conflictuel de la cohabitation entre juifs et musulmans avant la création d'Israël, influence du sionisme, etc.). La cohabitation des deux

populations est, en tout état de cause, reconnue comme ancienne. Il n'y a aujourd'hui plus de guerre ouverte avec les pays arabes comme ce fut le cas par le passé. Néanmoins, Israël domine actuellement la situation, notamment par un processus croissant d'appropriation des terres palestiniennes. Depuis longtemps les Etats-Unis offrent leur aide militaire et politique à Israël. Les Etats occidentaux (l'Angleterre au premier chef) portent clairement une responsabilité dans le fait que la situation ait dégénéré. Aurait-il fallu donner aux juifs un tout nouveau territoire et peut-on considérer légitime la création d'un Etat pour un peuple ou une religion unique ? La discussion a longuement porté d'abord sur la légitimité-même d'offrir un Etat aux juifs, et il a été unanimement reconnu qu'après ce qu'ils avaient subi durant la seconde guerre mondiale (et même durant toute la période de montée de l'antisémitisme en Europe à partir de la fin du XIXème siècle), la démarche était complètement justifiée. L'autre question a été de savoir si l'endroit choisi était le plus approprié. Il a été rappelé que diverses hypothèses, y compris celle d'implanter l'Etat d'Israël dans des zones désertiques et sans lien avec l'histoire des hébreux, ont été envisagées. Ces « solutions » ont été reconnues comme irrecevables : il était logique et légitime qu'Israël soit créée dans le respect des revendications des juifs et en cohérence avec leur implantation historique dans la région. Pour autant, cette implantation ne devait pas s'opérer aux dépens des populations arabes déjà présentes depuis fort longtemps. Or, de fait, de nombreux villages ont été vidés de leurs habitants et une part importante des populations arabes a été chassée de ses terres historiques, devenant comme réfugiée dans son propre pays. Aujourd'hui, nombreux sont en Israël ceux qui voudraient chasser, voire parfois éliminer les palestiniens afin de récupérer leur territoire historique. S'il était légitime qu'Israël se défende contre les attaques militaires des pays arabes, il l'était nettement moins qu'elle en profite pour étendre son territoire. Depuis, sous l'influence de plusieurs gouvernements et des ultra-orthodoxes juifs, le territoire palestinien est de plus en plus grignoté, à coups d'implantations de colonies illégales. La bande de Gaza est devenue une prison à ciel ouvert, comportant l'une des plus grandes densités de population au monde. Les gens y vivent dans la misère. C'est ce qui explique l'apparition régulière de révoltes, et notamment les « intifadas ». Il y a eu également un terrorisme palestinien en Israël. Mais à chaque fois, la « réponse » israélienne, y compris à de simples actes de résistance, est démesurée, de sorte que le bilan des morts et blessés de part

et d'autre est très déséquilibré. « Les données montrent que le conflit a causé la mort de 5 600 Palestiniens entre 2008 et 2020, tandis que 115 000 ont été blessés. Du côté israélien, on recense 250 victimes sur la même période et plus de 5 600 blessés. » (Source : ONU. Voir également annexe à la fin). Sur le fond, les sources bibliques dont se réclament divers courants israéliens ne constituent en rien une base fiable et sérieuse : à ce compte-là, l'Italie pourrait revendiquer toutes les possessions territoriales de l'Empire Romain ! Par ailleurs, certains s'étonnent que les israéliens « fassent la même chose » aux palestiniens que ce qu'ils ont eux-mêmes subi. Or, on ne peut employer cette expression car la politique d'Israël ne peut en aucune façon être assimilée à un génocide. Dans tous les cas, il faut se méfier des rapprochements historiques hasardeux. Mais de fait, l'ONU a pris la décision d'implanter un Etat juif en Palestine sans demander l'avis du peuple palestinien au préalable, de sorte que les conséquences pour celui-ci (700 000 palestiniens chassés de leurs terres) ne pouvait être que source de conflits. En fin de compte, il est légitime que tous peuples se voient attribuer un territoire indépendant, singulièrement les juifs après la shoah (rappelons que même l'URSS a voté pour), mais les modalités de cette création auraient dû faire l'objet d'un processus beaucoup plus démocratique et respectueux des droits des palestiniens. Pour terminer, le groupe tombe d'accord sur trois conclusions :

- Légitimité de donner un Etat : oui
- Choix de l'emplacement (implantations juives en Palestine) : oui
- Modalités : non

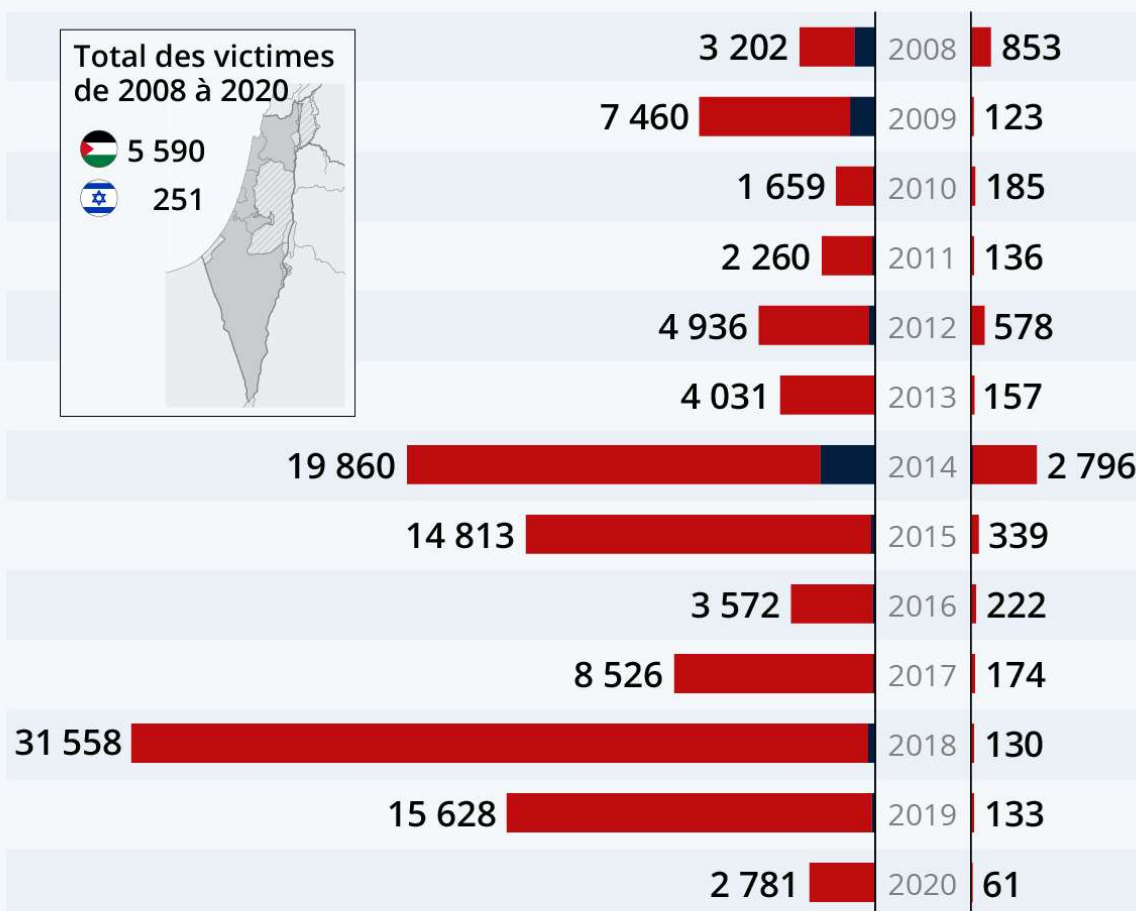
On voit donc que la réponse est plus nuancée que la seule intention de « donner raison à un camp contre l'autre ».

Le bilan humain du conflit israélo-palestinien

Nombre de morts / blessés israéliens et palestiniens documentés par l'ONU

■ Morts ■ Blessés

Palestiniens  Israéliens 



Source : Nations Unies

